

M. CURRIE: L'honorable député n'ignore point que ce service de patrouille s'étend bien au delà de Terre-Neuve. Plusieurs points de cette île sont patrouillés de la même manière.

M. MACLEAN (Halifax): Je n'en sais rien, et je doute beaucoup que mon honorable ami le sache lui-même.

M. CURRIE: Nous en informons l'honorable député...

M. MACLEAN (Halifax): Qui m'en informe?

M. CURRIE: On ne sait jamais à quel moment un sous-marin peut arriver à la hauteur de la Nouvelle-Ecosse et faire sauter un village de pêcheurs.

M. MACLEAN (Halifax): Je n'accepte pas sur ce point l'autorité de mon honorable ami. Des gens beaucoup mieux au fait de ces questions que le secrétaire d'Etat, l'honorable député de Simcoe-Nord ou moi, disent qu'un service de patrouille sur les côtes de l'Atlantique n'a guère d'utilité, et je le crois. Le ministre me fera plaisir en disant au comité pourquoi il garde dans le texte actuel de son projet la disposition dont je parle.

N'est-il pas étrange que le droit de suffrage soit accordé aux parentes des télégraphistes du sans-fil? Un grand nombre de ces derniers à Halifax ne vont jamais en mer. Il est possible qu'il puisse y avoir des motifs d'étendre le droit de suffrage à ces parentes, mais il est inutile et injuste de laisser subsister une disposition aussi vague et aussi illimitée qu'elle l'est dans sa forme actuelle.

L'hon. M. MEIGHEN: C'est me mettre dans une position injuste que de me demander de défendre le ministère du Service naval et prétendre que le ministère Naval fait son ouvrage d'une façon frauduleuse. Je ne suis pas le ministre du Service de la Marine, mais je suis convaincu que les affirmations de l'honorable député à cet égard ne reposent pas sur les faits. Les télégraphistes du sans-fil vont assurément en mer. Je présume que les drageurs de mines ont à leur bord des télégraphistes du sans-fil, des hommes qui sont enrôlés dans les forces navales. Quelle est la différence entre un homme qui est un télégraphiste du sans-fil à bord des drageurs de mines et un homme qui est paie-maître d'un bataillon? Il y a des degrés dans le péril, dans le service, dans le travail, l'endurance, les souffrances. Vous ne

pouvez pas tirer une ligne de démarcation bien exacte à cet égard.

M. MACLEAN (Halifax): Un assez grand nombre de télégraphistes du sans-fil font leur service sur terre.

L'hon. M. MEIGHEN: Ils sont tantôt sur terre et tantôt sur mer. Voici les hommes qui s'occupent de la construction et des travaux forestiers; quelques-uns travaillent en Angleterre; quelques-uns ne vont peut-être jamais en France. La seule ligne de démarcation qu'on puisse tirer, sans entrer dans les détails, je dis que la ligne de démarcation la plus exacte est entre le service de combattant et quelque chose qui n'est pas un service de guerre. En justice, il faudrait donner vingt votes au soldat sur la ligne de front qui saute par-dessus le parapet, et un seul vote à celui qui est en Angleterre. Mais c'est impossible.

M. MACLEAN (Halifax): Que le secrétaire d'Etat me permette de lui rappeler qu'à Halifax deux régiments qui avaient été appelés de force sous les drapeaux au début de la guerre, y font encore le service. Plusieurs de ces hommes en souffrent beaucoup d'inconvénients. Plusieurs ont été enlevés à leurs affaires, qui voudraient aujourd'hui se soustraire au service et retourner à leurs occupations ordinaires. Est-ce que les parentes de ces hommes n'ont pas tout autant droit de jouir du suffrage qu'un bon nombre de ceux qui sont engagés dans le service naval? Ils font un service de guerre.

M. ARTHURS: A-t-on refusé à quelques-uns de ces hommes le droit d'aller outre-mer?

M. MACLEAN (Halifax): Je ne vois pas en quoi cela se rattache à cette question.

M. ARTHURS: Cela s'y rattache certainement beaucoup. Ces hommes ne désirent peut-être pas aller outre-mer.

M. MACLEAN (Halifax): Un grand nombre de ces hommes sont partis. Le régiment se renouvelle tout le temps.

M. DAVIDSON: Mon honorable ami d'Halifax (M. A. K. Maclean) a une opinion beaucoup trop optimiste de la situation maritime du pays. C'est plutôt l'habitude des députés de la gauche de ne pas apprécier suffisamment le danger, avant qu'il ne soit réellement à nos portes. Nous nous rappelons qu'il y a quelques mois il n'y avait, au dire de ces honorables membres, aucun danger à craindre pour le pays,